

Barème des honoraires

Pour les maisons, par tranche cumulable :

Jusqu'à 100 000 €	De 100 000 € à 500 000 €	Au-delà de 500 000 €
6%	4%	2%
TTC du prix de vente	TTC du prix de vente	TTC du prix de vente

Exemple d'une maison à 640 000€ net vendeur :

$$100\ 000 \times 6\% = 6\ 000\text{€}$$

$$400\ 000 \times 4\% = 16\ 000\ \text{€}$$

$$140\ 000 \times 2\% = 2\ 800\ \text{€}$$

$$\text{Soit : } 6000 + 16\ 000 + 2\ 800 = \underline{24\ 800\ \text{€}}$$

Pour les terrains et les maisons neuves : 6% TTC du prix de vente

